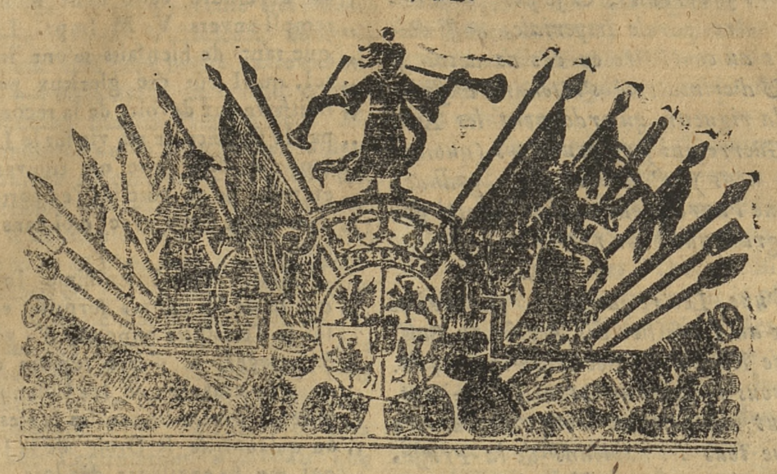
N. VII.



GAZETTE DE VARSOVIE

DU MERCREDI 25. JANVIER 1758.

De Varsovie le 25. Janvier.

L'entrée des Troupes Ruffiennes dans la Pruffe fe confirme par le Manifefte & le Refcrit fuivant.

Par la Grace de Dieu, Nous Elisabeth *Premiere, Imperatrice de toutes les Ruffies, faifons fçavoir à tous les habitans du Royaume de Pruffe.*

Q'en vuë, non feulement de remplir nos engagemens convenables, mais auffi de proteger & fecourir nos Alliés qui font opprimés de la façon la plus injufte, nous avons fait entrer nos Troupes dans le Territoire du Roi de Pruffe. Toute la Terre fera fans doute pleinement affurée, comment nous avons vû avec le plus grand mécontentement, que ces Etats avoient été abandonnés directement contre nos ordres, dans le tems que le Feld-Marêchal de Lehwaldt avec l'Armée qui étoit fous fes ordres fut battû par la nôtre, & que les habitans de la Pruffe s'étoient volontairement mis fous Notre Protection: & que nous avons appris avec le plus grand deplaifir, que dans cette retraite inopinée de nos Troupes de ce Royaume, quelques endroits avoient été brûlés & terrafsés. Nous fommes contraints de faire rentrer préfentement de nouveau notre Armée en Pruffe pour ces mêmes motifs que nous avons deja declaré à la face de l'Univers, & même à cette occafion, pour convaincre tous ceux des habitans de la Pruffe, qui fe font foumis volontairement à notre Protection, & qui demeureront tranquilles dans leur commerce & leurs demarches, de notre faveur & de nos graces, & particulierement ceux, qui ont fouffert de la maniere fusditte, que les devaftations commifes pendant la Campagne derniere ont été exercées entierement contre notre volonté. Ainfi donc que les habitans de la Pruffe

peuvent être instruits de nos présentes intentions favorables, & se fier parfaitement à notre parole Imperiale; aussi doivent-ils au contraire en cas de désobeissance & d'opiniatreté s'attendre d'essuier toute la rigueur qu'ordonnent les Loix de la Guerre, qui sera pour-lors (quoique malgré nous) d'autant plus grande qu'ils ne l'auront pas mieux merité par leur ingratitude pour nos graces.

(L.S.)

Copie d'une Lettre de M. le Général de Fermer *au Conseiller des Accises du Baillage de Russ, le 31. Décembre 1757. v. S.*

Je vous envoye un Manifeste ci-joint, qui peut entierement vous convaincre ainsi que tous les habitans de la Prusse, des intentions favorables de ma très gracieuse Imperatrice. Il sera connû d'un chacun, que je ne me suis jamais plû aux ruines causées à vos habitans: & je sçaurai aussi observer exactement dans ce cas les ordres suprêmes de S. M. J. Je présume que vous me ferés sçavoir, si le Baillage de Russ est occupé par des Troupes Prussiennes; si cela n'est pas, j'y enverrai quelques Troupes regulieres, pour prendre ce Baillage sous la protection de S. M. J. & pour par-là prévenir les Irregularités. C'est pourquoi je vous envoye de surplus une Sauvegarde écrite pour votre seule personne; & suis au reste avec beaucoup d'attention &c.

Voici une lettre que M. le Général Sibilski a ecrit il y a quelque tems à S. M. I. de Russie, & qui est si interessante dans l'affaire de M. le Marechal Apraxin, que nous croyons faire plaisir au Public de la donner ici.

Tres-Serenissime Imperatrice.

„ Votre Majesté Imperiale, en me con„fiant le Commandement d'un Corps de „ Troupes de son Armée qui a été emploiée „ dans le Royaume de Prusse, m'a donné „ une marque si distinguée & si précieuse „ de sa bienveillance, que les expressions „ les plus fortes que la reconnoissance la „ plus vive peut dicter ne sont pas capables „ de dépeindre celle dont mon cœur est „ rempli envers V. M. Imp. Le zèle que „ que tant de bienfaits m'ont inspiré, est „ tel, qu'il eût été glorieux pour moi de „ satisfaire aux devoirs de la reconnoissance, „ par le sacrifice de ma vie sur le Lit d'Hon„neur; au lieu que me trouvant encore „ en reste de ce côté là, j'emporterai peut„être cette dette avec moi dans le Tom„beau.

„ Mais, Tres Serenissime Imperatrice, „ quelle ne fut pas ma surprise, en arrivant „ sur le Territoire ennemi, d'y voir brûler „ & saccager, & d'être témoin des autres „ excès de cruauté que les Cosaques y com„mirent, contre toutes les regles qu'admet „ ou qu'autorise le Droit de la Guerre; ce „ qui me fit envisager dès-lors la disette „ qui devoit naturellement s'en suivre de cet „ abus pour la subsistance de l'Armée de „ V. M. Imp.: mais ma surprise fut bien „ plus grande, & je fus comme terrassé, „ lorsqu'après cette Victoire complette rem„portée par les Troupes de V. M. Imp., „ & après que les Ennemis eurent été mis „ en fuite & jettés dans la plus grande „ confusion, il eût été facile d'en pro„fiter pour rendre leur défaite plus to„tale & pour leur porter un coup dont ils „ n'eussent pû se relever, je vis négliger „ la poursuite de si grands avantages, & „ j'eus la mortification de ne pouvoir pas „ même obtenir 3 Régimens d'Infanterie, „ avec le secours desquels j'aurois entrepris „ moi-même de poursuivre les Ennemis.

„ Les propositions que je fis à cet effet „ étoient fondées sur l'expérience & sur la „ considération des circonstances où l'on se „ trouvoit alors, & qui donnoient tout lieu „ de se promettre une continuation de suc„cès non interrompus: Mais j'eus le mal„heur de n'être pas écouté, quoi-que mes „ raisons fussent appuïées sur des certitudes „ dont je démontrai clairement la possibili„té; & quoi que j'offrisse dans toutes les „ occasions de soûtenir toûjours de ma per„sonne l'execution des choses que je pro„posois, j'eus sujet de déplorer bientôt „ après le résultat inopiné du Conseil de „ Guerre dans lequel la retraite de l'Armée

„ de V. M. Imp. fût résoluë; retraite aussi „ prématurée, & qui s'exécuta neanmoins „ avec une Armée Victorieuse dont la „ moitié eût suffi pour battre celle des en- „ nemis, qui étoit saisie de crainte & d'ef- „ froi, pendant que les Troupes de V. M. „ Imp. montroient la plus grande ardeur „ de retourner au combat, & qu'elles étoi- „ ent encore pourvûes suffisamment de „ vivres & de munitions de guerre. Je n'ai „ adhéré ni au résultat de ce Conseil, parce- „ que j'aurois été obligé d'agir contre mon „ devoir, ni je ne l'ai signé, pour ne pas „ blesser ma conscience. Voïant donc, que „ les opérations militaires étoient finies pour „ cette année, qu'on laissoit-là Königsberg, „ quoi que cette Ville, où l'on avoit déjà „ dressé une Capitulation, n'attendit que „ le moment de se soûmettre à V. M Imp. „ & d' implorer sa gratieuse protection; „ voïant d'ailleurs qu'il n'étoit plus que- „ stion que d'anticiper le tems d'aller pren- „ dre les quartiers d'hiver, je jugeai, que „ ma présence ne pouvoit plus être d'aucune „ utilité à l'Armée, & je priai Mr. le Feld- „ Maréchal Comte d'Apraxin, en vertu du „ plein pouvoir dont il étoit mûni, „ de m'accorder ma démission, & de „ permettre, qui je m'en retournasse à Var- „ sovie ; à quoi il consentit, & il se char- „ gea d'en répondre auprès de V. M. Imp. „ comme le prouve l'Ecrit signé de sa main, „ dont je joins ici la copie.

„ J'espére donc, que V. M. Imp. ne m' „ impûtera point à faute mon départ de „ l'Armée, & qu'Elle voudra bien permet- „ tre, qu'en me jettant à ses pieds, je lui „ renouvelle l'offre de mes services, quel- „ ques médiocres qu'ils soient, en la sup- „ pliant de les agréer dans le cas où Elle „ trouveroit à propos de faire reprendre les „ opérations militaires: puisque rempli de „ soûmission pour ses volontez, je n'aspire „ qu'à lui rendre mes services utiles, & à „ faire connoitre, au prix même de ma vie, „ le profond respect dont je suis pénétré „ pour V. M. Imp. A Varsovie, le 14: „ Novembre 1757.

(*Signe:*) *Sibilski, Baron de Wolfsberg.*

L'intention de l'Impératrice étant, que l'examen du Feld Maréchal *Apraxin* se fasse conformement aux regles de la plus exacte justice, S.M.Imp. a ordonné, que cette Lettre du Général Sibilsky lui fût produite, afin qu'il pût répondre sur les faits qui y sont alléguez.

De Paris, le 2. Janvier.

Tout le monde est vraiment indigné de la basse & lâche malignité avec laquelle nos Ennemis s'efforcent de noircir la conduite des Troupes du Roy en Allemagne. Ils y emploient la plus grossiere calomnie, & les fables les plus ridicules, & ils n'ont pas honte d'imprimer toutes ces pauvretez sur des Feuilles volantes qu'ils répandent dans le public & jusques dans les Cours. Il n'est pas difficile d'apperçevoir leur but. Ils cherchent à se blanchir en noircissant les autres; ils veulent, par leurs contes puérils, surprendre la credulité du Vulgaire. Jls supposent, des Ministres maltraitez; des Temples prophanez; pour jetter les fondements d'une Guerre de Réligion. Mais ne voient-ils pas que ce malheureux ressort de la fausse politique des Siécles passez, est entierement usé ? Quel Chrêtien ignore aujourd'huy que sa Réligion abhorre l'usage du Glaive & l'effusion du sang ?

De Verden, le 31. Décembre.

M. le Duc de Broglie, Lieutenant-Général, s'est porté le 25. avec un Corps detaché, de Valrode à Oberndorffmarck, où, faute de villages & pour plus grande sûreté les Troupes passerent la nuit dans les bois. L'ordre étoit donné pour partir le lendemain 26 à 3. heures du matin, & se porter sur Bergen & même le depasser, suivant les nouvelles qu'on auroit de la marche des Ennemis; mais vers les 10 heures de nuit un Courier apporta une lettre de M. le Maréchal de Richelieu dâtée du 24 au soir, avec l'ordre de se retirer sur la Boeme, d'ou on étoit parti ; de veiller au pont de Rethem, & d'être fort attentif à ce qui

pourroit se passer de ce côté-ci. Ce mouvement retrograde, qui sans doute fut jugé necessaire, fût cause, que nous ne pûmes inquieter du côté de Hermansbourg l'ennemi dans sa retraite, qui a été fort précipitée.

Le 28, nous reçumes l'ordre de nous porter en toute diligence sur la Wumme, dont les ennemis occupoient le passage par de petits postes. Nous y arrivâmes le 29. dans la nuit aiant fait deux marches forcées, c'est à dire plus de 18. lieuës, & hier avant le jour aiant trouvé une arche du pont de Burch rompuë nous passames la Wumme, qui étoit assez gelée pour porter nôtre Infanterie; mais pas assez pour la Cavallerie. Cela n'empêcha pas le Duc de Broglie, le Chevalier de la Touche, & plusieurs Officiers, de se rendre à pied avec les Grenadiers à Vegesack, que les ennemis avoient abandonné la nuit: & où nous trouvâmes le même magazin de 500000 rations de foin, que nous y avions laissé au mois de Septembre. Nos Grenadiers y sont restés aux ordres de M. de Wumser, Brigadier. Le Chevalier de Beauveau occupa le village de Lesum avec un detachement, & M. de Solar celui de Burgdam, que les ennemis avoient abandonné à 3 heures du matin. De Vegesack les Généraux revinrent sur des charettes rejoindre leurs chevaux, qu'ils avoient laissé à Burch: & de là ils allerent à Gröpel prés de Breme, où ils attendent les ordres de M. le Maréchal tant pour leur retour, que pour le transport du magazin de Vegesack.

De Hannovre, le 3. Janvier.

L'Armée des Alliés s'étant retirée beaucoup plus vite, qu'elle n'étoit venuë, & M. le Maréchal de Richelieu aiant paré tous les desseins de ses Ennemis, ce Général a jugé à propos de faire rentrer ses Troupes en quartiers de cantonnement. Il est venù icy avec près de 30. Bataillons, & a mis le reste à Zell, Verden, Hoja, &c ; mais de maniere, qu'elles peuvent se rassembler en fort peu de tems & qu'il est en état de reprendre les operations dès qu'il voudra.

Du Quartier Général du Duc de Lorraine à Königsgrätz, le 29. Décembre.

Nous avons reçû la triste nouvelle, que la Garnison de Breslau a capitulé, & s'est renduë prisonniere de guerre. Le Prince de Lobkowitz, Colonel du Régiment de Colloredo, qui a été l'instrument, dont le Géneral de Sprecher s'est servi pour faire cette belle Capitulation, a été envoié icy par le Roy de Prusse pour en porter la nouvelle à S. A. Roiale, laquelle de son coté a expedié cet Officier à Vienne. Nous avons été tous pétrifiés à une nouvelle aussi peu attenduë, & que les soins, les mesures, & les sages précautions de nôtre Serenissime Général ne devoient moralement jamais entrainer après elles. Les Generaux & Officiers de l'Etat Major ont été transportés à Berlin; la Garnison à Francfort sur l'Oder; & le Général Beck, qui n'a jamais voulû signer cette Capitulation humiliante, a été mené avec tous ses Croates & Houssars à Custrin: où, la Renommée, qu'il s'est aquise en differentes occasions, ne l'accompagnera pas moins, que quand il servoit son Auguste Souveraine avec tant de valeur à la tête de son Corps.

N. VII.
SUPPLEMENT À LA GAZETTE DE VARSOVIE
DU 25. JANVIER 1758.

D'Utrecht le 6. Janvier.

Les lettres de Paris, du 30. Décembre, aſsûrent, qu'on y a reçû l'importante nouvelle de la priſe de Madras par l'Eſcadre qui avoit fait voile l'année derniere des Ports de France pour ſe rendre aux Indes Orientales. Ces lettres expriment d'une façon bien ſenſible le contentement causé au Public par les nouveaux ordres que le Roi venoit de donner pour faire obſerver inviolablement ſes volontés ſur le maintien de la Paix dans l'Egliſe & l'adminiſtration des Sacremens. S. M. avoit fait renouveller les mêmes ordres aux Evêques.

On mande auſſi de Paris, que l'on doit examiner avec la precifion la plus exacte les diſcuſſions, que forment divers particuliers touchant le Treſor qui a été enlevé dernierement dans l'Electorat de Hanovre, & dont le Maréchal Duc de Richelieu a donné avis à la Cour par un Courier, qu'il a depêché à cet éffet.

De Paris, le 31. 10bre. Le Roi a reçû des Cours de Ruſſie & de Suede, les aſsûrances les plus fortes, qu'elles ne ſe départiront point des engagemens qu' elles ont contracté par la Quadruple-Alliance concluë pour le maintien des Libertés Germaniques, &c.

Le Capitaine *Monnier*, commandant le Corſaire *la Revanche*, de Dunkerque, s'eſt rendu maitre du Pacquebot Anglois le Prince Frederick, armé de quatre Canons & de ſix pierriers, & allant de Douvres à Fleſſinguë.

Le Machault, autre Corſaire du même Port, a pris & conduit en ce Port les Navires Anglois *te Cahnge*, *l'Hamos* & *la Barbara*, chargés de fer, de lin, de toile, d'eau de vie, & de tabac. Il s'etoit emparé de deux Bâtimens Anglois appellés, l'un *la Marie*, d'Air en Ecoſſe, l'autre *l'Helene*, & il les a rançonnés pour cinq cents dix-huit livres ſterlings.

Le Capitaine Dumondt, commandant le Corſaire *l'Europe*, du même Port, qui avoit pris les Batteaux Anglois *le Jean* , *Alix*, & *la Sirene*, en a rapporté deux rançons montant enſemble à deux cents vingt livres ſterlings.

Le Corſaire *l'Emerillon*, de Calais, s'eſt emparé du Navire Anglois *le Nelly*, chargé de ſaumon, & il l'a fait conduire au Havre, où il eſt arrivé un autre Bâtiment chargé d'harangs ſorés, qui a été pris par le Corſaire *la Marquiſe de Leede*, de Boulogne.

Il eſt arrivé à Honfleur deux Bâtimens Anglois pris par les Corſaires *l'Entreprenante*, de Calais, & *l'Heureux*, de Dieppe: l'un de ces Batimens eſt chargé de harangs; l'autre a pour cargaiſon des planches & quelques caiſses de fruits.

Le Brigantin Anglois *le Hannal* allant de la Caroline à Londres, avec un chargement de ſucre, d'indigo, de riz, de coton, de bois de campêche, & d'autres marchandiſes, a été pris par le Corſaire *le Moras*, de Saint-Malo, où il a été conduit.

On mande de Saint-Jean-de-Lûz, que le Capitaine Pierre Souhaignet, commandant le Corſaire *la Providence*, de ce Port, s'eſt emparé des Navires Anglois *le Mary*, de Plaiſance, & *le Guillaume* , de Darmouth, qui ſont chargés l'un de 2500.

l'autre

l'autre de 1900. quintaux de moruë, & qu'il les a conduits par relâche à Vigo en Galice.

Le Capitaine Arnoux, qui commande le Corsaire *le Victorieux*, de Marseille, y a conduit le Brigantin Anglois *le Jean Jacques*, dont la cargaison consiste en caffé, cuivre, plomb, & autres marchandises.

De Bruxelles le 2 . 10bre. Le bruit est général, que nous aurons Garnison Françoise. L'Impératrice, notre Souveraine, s'est déja justifiée du reproche, que cette démarche & celle d'avoir admis des Troupes Françoises à Ostende & à Nieuport, lui avoit attiré, sçavoir, qu'Elle violoit par-là les Traités d'Utrecht & de la Barrière: en déclarant, que S. M. Imp: ne cède rien à la France, et qu'il ne s'agit que de garantir ce Pays de toute invasion & de tout insulte de la part d'une Puissance, qui favorise son Ennemi.

On a reçu avis, que Muley Abdalah, Empereur de Maroc, mourut à Fez le 10. du mois dernier dans un age avancé; Et que Sidy Mahomet, son Petit-Fils, avoit été proclamé Empereur à sa place. On a quelque lieu de craindre, que cet évenement n'altère la bonne harmonie entre quelque Cour & celle de Maroc, parce que l'on a éprouvé entre autres l'année dernière les effets des dispositions peu favorables de ce jeune Prince envers les Anglois.

De Hambourg le 3. Janvier. La Garnison Françoise, qui étoit dans le Chateau de Harbourg, en sortit le 31. du mois dernier, avec les honneurs de la Guerre, pour se rendre à sa destination. Les derniers avis de l'Armée du Prince Ferdinand de Brunswick sont, qu'elle avoit pris des quartiers de cantonnement dans le voisinage d'Ultzen & de Lunebourg. Le Maréchal de Richelieu a établi son Quartier-Général à Hanovre, avec des postes en avant sur l'Al[illegible], & une Garnison suffisante dans la Ville de Zell. On écrit de Madrid, que le Chevalier Keene, Ambassadeur d'Angleterre, y étoit décédé.

Les lettres de Berlin du 31. Decembre marquent, que S. M. Pr. voulant procurer du repos à ses Troupes, le siége de Schweidnitz est renvoyé à une saison plus propre à entreprendre cette opération: Mais la petite Guerre se continuera de la part des Prussiens pendant l'hiver, comme les Troupes Legeres du Général Nadasti la continueront de leur côté.

De Hanau, le 6. Janvier. M. le Marquis de *la Chetardie*, Lieutenant-Général des Armées du Roi T. C., celébre par ses Ambassades en Russie, est mort icy.

De Berlin, le 17. Janvier. Le Roi vient d'accorder au Comte de Wakerbarth sa liberté sur l'intercession du Prince Electoral de Saxe, & ce Seigneur est déjà parti de Custrin pour retourner à Dresde.

Les Suedois ont abandonné à Anclam, outre 32. Canons de fer, une assés grande provision de vivres, dont voici la note: 5049. boisseaux de seigle. 4315. d'orge. 892. de pois. 992. d'avoine. 868. de gruau. 3000. de patates. 50. tonneaux de farine. 121. d'harangs. 183. de viande salée. 70. de beurre. 1517. livres de moruë.

De Stettin, le 9. Janvier. Nos Troupes ont trouvé à Demmin 30. Canons de fer, 170. quintaux de poudre, 50000. cartouches, 12000. boisseaux de seigle, 100. boisseaux d'avoine, 10000. quintaux de foin, 127. tonneaux de viande &c.